



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois

Question écrite n° 130479

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargé des collectivités territoriales, sur l'article 27 de la loi n° 2009-1291 du 26 octobre 2009 relative au transfert aux départements des parcs de l'équipement et à l'évolution de la situation des ouvriers des parcs et ateliers. Un décret en Conseil d'État doit prévoir le droit d'option pour l'intégration dans un cadre d'emplois existant de la fonction publique territoriale des ouvriers affectés aux ports et aéroports transférés aux collectivités territoriales. Or, à ce jour, ce décret n'a toujours pas été publié. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour accélérer la publication de ce texte.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130479

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Collectivités territoriales

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2172

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)